

# Mouchard TGV TER

Lettre d'information n° 19 - Août 2022



## Le mot de la présidente

L'Association Mouchard TGV-TER a le plaisir de vous inviter à participer à son Assemblée générale qui se tiendra

**le jeudi 15 septembre 2022,  
à 20h30 au gymnase, 69, rue de  
Strasbourg à Mouchard.**

L'Ordre du Jour comprendra, outre les points statutaires habituels (rapport moral et financier), la présentation :

- par M le président de la Communauté de communes du Val d'Amour, du programme de travaux en cours pour le pôle d'échange multimodal,
- par M Rémi Laurent, ancien président de la CRCI de Bourgogne Franche -

Comté, de la dimension économique de la desserte TGV, suivie du témoignage de jeunes entrepreneurs locaux,

- par la Région (M le Vice-Président délégué a été invité), du comité de mobilité du bassin dolois,

- par le Directeur Général des Services de la Communauté de Communes de Cœur du Jura, du canevas d'étude projeté sur le gisement de clientèle potentielle.

Après l'habituelle séance des questions réponses, la réunion se terminera par le traditionnel verre de l'amitié.

Nous nous réjouissons, à l'avance, de vous accueillir et de pouvoir échanger avec vous à cette occasion.

Evremonde de Saint Alary  
Présidente de l'Association

## *Devoirs de vacances.*

Avec la SNCF, le débat est permanent ...Exemple cet échange de courrier pour un abonnement pour le moins sélectif et une discrimination surprenante !

Association Mouchard TGV-TER  
Mairie de Mouchard  
27, rue de Strasbourg  
39330 MOUCHARD

SNCF  
Direction TER Bourgogne Franche-Comté  
6, Cour de la Gare  
21000 DIJON  
A l'attention de Monsieur Éric Cinotti

Mouchard, le 11 juin 2022

Monsieur le Directeur,

Plusieurs de nos adhérents, empruntant le TGV pour se rendre une à plusieurs fois par semaine à Paris, nous font part d'un abonnement « Maxactif » assez attractif et bien adapté aux actifs en télétravail. Toutefois, cet abonnement souffre d'un handicap de taille: il n'est proposé qu'au départ de Dijon, Besançon TGV et Besançon Viotte. Et encore, pour cette dernière gare, ne serait-il valable que pour aller à Mulhouse !

Nous nous étonnons que cette disposition soit aussi restrictive et sélective, la SNCF mettant en avant, il y a peu, le progrès partagé par tous.

Nous nous permettons donc d'attirer votre attention sur cette situation et nous vous demandons, pour l'intérêt tout autant de nos voyageurs que de la SNCF, de proposer cet abonnement, non seulement au départ de la gare TGV de Mouchard, qui reste notre première préoccupation, mais, également, par souci d'équité et de solidarité, à celui de toutes les gares TGV de notre région.

Restant à votre disposition pour évoquer cette question, nous vous remercions d'avance de l'attention que vous porterez à notre requête et vous assurons, Monsieur le Directeur, de notre parfaite considération.

Evremonde de Saint Alary  
Présidente de l'Association Mouchard TGV-TER

## Réponse de la SNCF. Moralité, le combat continue

**SNCF BOURGOGNE-FRANCHE-COMTÉ**  
LE COORDINATEUR RÉGIONAL GROUPE  
Adresse : 6, cour de la Gare - 21 000 DIJON  
Tél : +33 (0)3 80 40 11 10



**Madame Evremonde DE SAINT-ALARY**  
Présidente de l'Association Mouchard TGV-TER  
Mairie de MOUCHARD  
27 rue de Strasbourg  
39330 MOUCHARD

Nos réf : CAB/ec/22-054

Dijon, le **21 JUIN 2022**

Madame la Présidente,

Par votre lettre du 11 juin dernier, vous m'avez interpellé sur le fait que l'abonnement MAX Actif ne répondait pas aux attentes de certains usagers.

En effet, c'est en étant plus à l'écoute des enjeux, en étant plus agiles et en simplifiant notre fonctionnement, que SNCF renforcera sa capacité à apporter des solutions concrètes et adaptées aux besoins.

Sur la région Bourgogne-Franche-Comté, MAX Actif+ (ex MFA) et MAX Actif (télétravail) sont valables pour Dijon, Mâcon TGV, Le Creusot TGV, Montbard, Besançon TGV et Belfort TGV pour des trajets en TGV INOUI ou LYRIA vers Paris.

Le principe d'un abonnement repose sur une réduction importante accordée en regard du potentiel supplémentaire de trajets pouvant être réalisés, permettant à la fois au client de faire des économies et au transporteur de s'y retrouver financièrement.

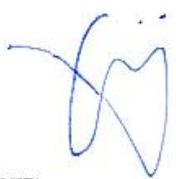
Aujourd'hui, les potentiels de marché dans des gares comme Mouchard, Dole ou Frasne ne permettent pas d'envisager la proposition de tels tarifs. Les clients doivent donc se reporter sur les autres produits de la gamme tarifaire.

Pour Besançon Viotte, le système de réservation ne propose effectivement pas cette gare mais les CGV (Conditions Générales de Vente) autorisent bien du Besançon Viotte - Paris avec un abonnement Besançon TGV - Paris. Une demande est en cours pour faire évoluer ce point.

Je vous prie de croire, Madame la Présidente, à l'assurance de ma considération distinguée.

Le Coordinateur Régional Groupe SNCF,

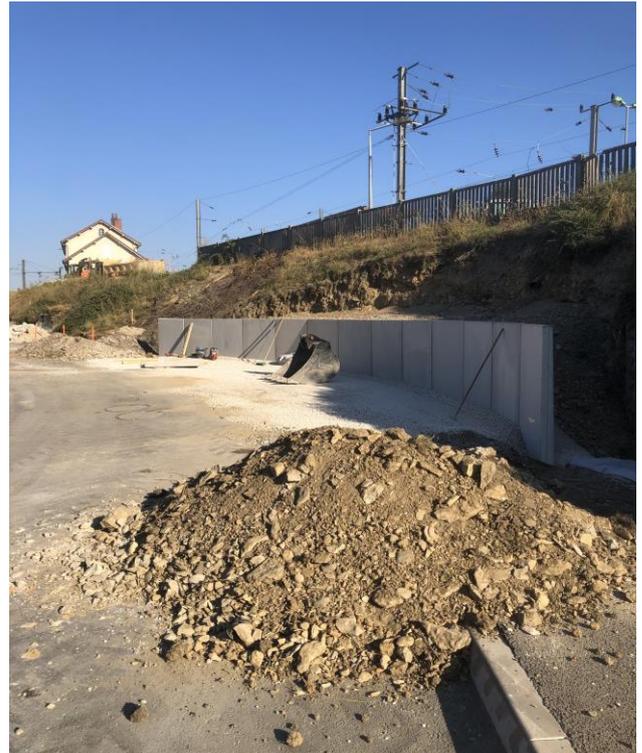
*Bien cordialement.*

  
Eric CINOTTI

*Pôle d'échange intermodal : les travaux battent leur plein ...*



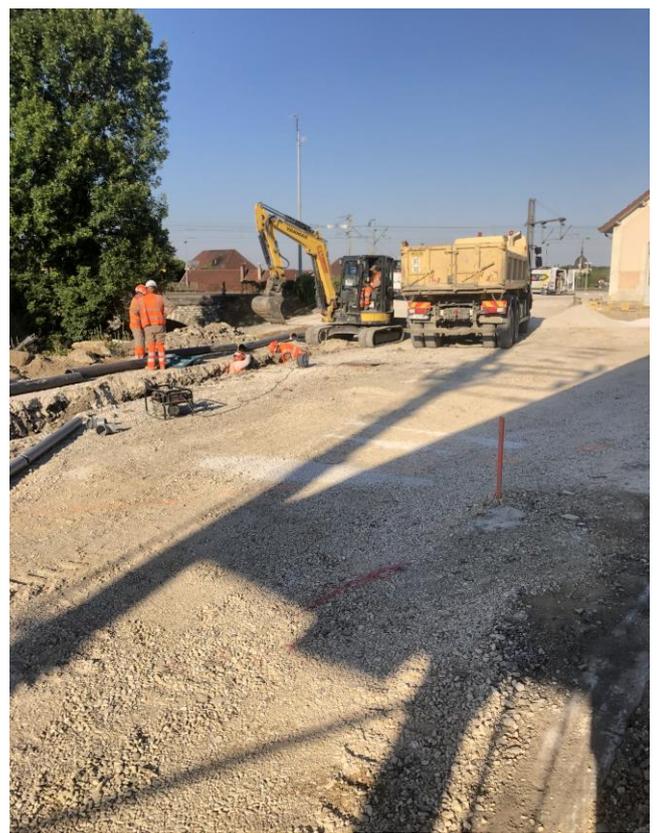
Rampe ...de sortie de la gare



Elargie pour faciliter la circulation des bus



Cour réservée en priorité aux bus



Et futurs parkings voitures